



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE CIVILE 2024

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, que le conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac, lors de sa séance du 11 décembre 2023 a adopté une résolution dressant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024, comme suit :

Séances ordinaires du conseil Municipal d'Ivry-sur-le-Lac ANNÉE 2024

Tous les conseils se tiendront les 3^e lundi de chaque mois, à 19 h 30 aux bureaux temporaires de la Municipalité sis au 628, chemin de la Gare

15 janvier 2024	15 juillet 2024
19 février 2024	19 août 2024
18 mars 2024	16 septembre 2024
15 avril 2024	21 octobre 2024
20 mai 2024	18 novembre 2024
17 juin 2024	16 décembre 2024

Donné à Ivry-sur-le-Lac,
Ce 18^e jour de janvier 2024

Marie-France Matteau,
Directrice générale et greffière-trésorière

MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Marie-France Matteau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 18 janvier 2024 l'avis public concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024.

En foi de quoi je donne ce présent certificat, ce 18^e jour de janvier 2024

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière-trésorière